

ELECTION DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS ET USAGERS
AUX CONSEILS CENTRAUX DE L'UNIVERSITE DE GUYANE
SCRUTIN DU MARDI 24 NOVEMBRE 2026

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

☐ Conseil d'administration

☐ Conseil académique

Collège :

Nombre de sièges :

Ne peuvent être candidats que les personnes qui sont préalablement inscrites sur la liste électorale correspondante

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Né(e) le : à

Adresse :

.....

Fonction (enseignant/étudiant/BIATSS) :

Corps (le cas échéant) :

Etablissement de rattachement / Composante :

Déclare être candidat(e) dans le collège

.....

A, le.....

(Signature)

Le dépôt des candidatures est obligatoire, avec copie d'une pièce d'identité. Pour les étudiants, il doit être accompagné de la copie de la carte d'étudiant ou du certificat de scolarité. Les candidatures peuvent être transmises :

- par courriel à l'adresse elections.ca-cac2026@univ-guyane.fr
- auprès de la Direction des affaires juridiques et des instances, avec accusé de réception au Campus de Troubiran - BP 2091 - bâtiment administratif- 2091 route de Baduel - 97337 Cayenne cedex

Les actes de candidature individuelle et les listes de candidats sont transmis, avant le lundi 9 novembre 2026 à 12h00.

Les professions de foi éventuelles devront être déposées dans les mêmes conditions et selon les mêmes modalités que les listes de candidature.

